

Muriel Librati

From: Muriel Librati
Sent: Tuesday, May 26, 2026 5:39 PM
To: cynthiasuissa92@gmail.com
Subject: Benhaim c. Suissa

Sous Toutes Réserves

Madame Suissa,

Comme vous le savez, nous représentons les intérêts du Dr Patrick Benhaim dans son dossier de garde.

Notre client a tenté de récupérer son fils à la garderie aujourd'hui. Or, la garderie avait reçu de votre part des instructions de ne pas lui remettre l'enfant, et voulant que vous-même et vos parents soyez les seules personnes autorisées à conduire et à récupérer Logan.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun jugement n'est en vigueur empêchant notre client de voir son fils.

À cet effet, notre client souhaite récupérer Logan le vendredi 29 mai 2026, à la sortie de la garderie, afin de passer la fin de semaine avec lui, et le ramènera à la garderie le lundi matin le 1^{er} juin 2026.

En conséquence, nous vous demandons d'aviser la garderie que notre client pourra s'y présenter afin de récupérer Logan.

Cordialement,

Muriel Librati,
Avocate / Attorney

TEITELBAUM LIBRATI,
3333, boulevard Graham, Suite 603
Mount-Royal, Quebec,
H3R 3L5

Tel. 514-931-1788 (211)
Fax 514-931-3061

Ce message électronique peut contenir de l'information légalement privilégiée, confidentielle et dispensée de divulgation en vertu d'une loi applicable. Si vous n'êtes pas le destinataire du message, vous êtes avisé que toute dissémination, distribution ou transcription de cette communication est strictement interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement et détruire toute copie en votre possession.

CONFIDENTIALITY NOTICE

This communication may contain privileged or confidential information. If you are not the intended recipient or received this communication by error, please notify the sender and delete the message without copying or disclosing it.